



Concours 2026-30T

Ouvrier(ère) aux ateliers municipaux/Aide-Magasinier (ère) (col bleu) – Remplaçant(e)

Dès maintenant – **Durée indéterminée (minimum jusqu'au 23 avril 2026)**

Proclamée **Meilleure ville canadienne pour la qualité de vie familiale**, Saint-Bruno-de-Montarville cumule les honneurs et est fière de servir sa population de plus de 27 000 citoyens. Arborant multiples lieux et monuments historiques, la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville se fait un point d'honneur de conserver ses **5 Fleurons** pour la qualité de ses aménagements extérieurs. Le respect, la transparence, la responsabilisation, l'initiative et la performance font partie intégrante des valeurs qui guident chaque employé à évoluer avec fierté au sein de notre organisation.

La Direction des travaux publics de la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville est à la recherche d'un(e) ouvrier(ère) aux ateliers municipaux/aide-magasinier(ère) pour un remplacement d'une durée indéterminée. Les tâches se font sous la supervision du contremaître ressources matérielles. La personne participe aux divers travaux permettant le bon fonctionnement des ateliers municipaux et du magasin en exécutant, conformément aux directives reçues et aux méthodes et techniques modernes reconnues, les tâches qui lui sont confiées.

- A) Travaux comportant l'exécution de diverses tâches reliées à l'ensemble des activités de la division des ressources matérielles, telles que : l'entretien du terrain des ateliers municipaux, le soutien des activités opérationnelles de la mécanique, de l'écocentre, de la cour et du magasin, la distribution du courrier municipal et la livraison de colis ou autres biens.
- B) Travaux comportant l'exécution de diverses tâches reliées au fonctionnement courant du magasin, en assistance au magasinier, telles que : le traitement des entrées et sorties d'équipement ou de matériel et le suivi de l'inventaire.

Exigences :

- Posséder un diplôme de secondaire 5 ou l'équivalent ;
- Posséder la carte de santé et sécurité générale sur les chantiers ;
- Posséder un permis de conduire valide classe 5 ;
- Démontrer de la polyvalence et posséder des habiletés manuelles ;
- Être autonome et avoir un très bon sens des responsabilités.

L'horaire est de 40h/semaine comme suit :

- Lundi au jeudi de 7h à 15h30;
- Vendredi de 7h à 13h.

Les conditions de travail et le salaire sont prévus à la convention collective en vigueur (salaire horaire de 2024 : 34,69\$/h).

Si cette opportunité vous intéresse, veuillez svp nous faire parvenir votre curriculum vitae en remplissant le formulaire de candidature en ligne disponible dans la section [Emploi](#) de notre site Internet, au plus tard le 29 mars 2026. Seules les personnes dont la candidature aura été retenue seront contactées.

La Ville de Saint-Bruno-de-Montarville applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et encourage les femmes, les minorités visibles, les minorités ethniques, les Autochtones et les personnes handicapées à poser leur candidature et à s'identifier à l'aide du questionnaire prévu à cet effet, disponible sur le formulaire de candidature en ligne.